

Livret Actions des Associations FNE13

2023





Chouette Chevêche - JM CHIANEA

Envergure de 1,50 à 1,80 mètre



Aigle de Bonelli - INPN - S.Wroza

Union d'acteurs de la société civile, pour la Sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement



EDITO 2023



Jean-Charles

Isabelle

Richard Guislaine

Qui nous sommes :

Des Femmes et des Hommes AGISSANTS pour la Sauvegarde de la Vie et de la Nature.

Une fédération à l'écoute et en accompagnement de ses membres porteurs de projets.

Une fédération agile car dotée de délégations ; réactive (En 2023 > 47 Bureaux Exécutifs et 6 Conseils d'Administration au sein des territoires), en toute connaissance car participant à 50 structures et commissions institutionnelles.

2023 c'est toujours plus de juridique (4 avocats)

2023, c'est plus d'engagements; Calanques, Présidence du Conseil Economique, Social et Culturel

La Camargue victime du sel par manque d'eau douce.



Le « Biou », taureau semi-sauvage Richard Hardouin - Président



Nos dirigeants n'ont plus que deux mots à la bouche : Réindustrialisation et décarbonation.

Alors qu'ils n'ont rien fait, ou presque, pendant 30 ans, sur le sujet. Bien au contraire.

Alors oui, il faut accélérer le mouvement! Mais sans piétiner le droit de l'environnement, âprement acquis au fil des années.

Stéphane Coppey

Fabriquer des panneaux solaires ici plutôt qu'en Chine, pourquoi pas ; au prix de l'artificialisation des sols, de la construction de routes ?

Utiliser le vecteur hydrogène, peut-être ; sans s'interroger sur ses utilisations actuelles fortement émettrices de gaz à effet de serre ?

Brûler davantage de déchets plutôt que les valoriser? Juste pour économiser des quotas carbone, au détriment de la santé des populations riveraines?

La transition écologique constitue une véritable mutation de la société. Elle ne se fera pas en brûlant les étapes.



ADMINISTRATION

19 Administrateurs au 31 /12/2023

19 administrateurs animent et gouvernent l'union d'acteurs pour la protection de la nature et de l'environnement que constitue FNE13. 8 se réunissent chaque semaine en Bureau et gèrent au quotidien par délégation dans le cadre d'une organisation stratégique personnalisée.

Administrateurs	au Burea	u (8)
1 Idillimited accounts	an Dai Ca	

Président	Richard HARDOUIN
Secrétaire	Raymond MARTINI
Trésorier	Pierre GALLOUIN
Trésorier assistant	Philippe MUSARELLA
Délég. jurid & Mobil	Stéphane COPPEY
Délég. Com	Jean-Luc MOYA
Délég. aux Risques	André SARKISSIAN
Délég. ajt aux Risques	Claude CALVET

Association / Siège social

11000 clation, brege occian				
CAN Environnement	13012			
APCP	Peypin			
ASRNA	Septèmes			
Poumon Vert Saint Mitre	13013			
Les Libres Nageurs	13001			
Agir pour la Crau St Mar	tin de Crau			
Membre individuel	13012			
Bouc Bel Air Environnement				

† 10 2023

ROLLAND Jean-Charles Cabriès Nature Environt



25 11 2023 Coopté

MASSE Jérémy

Cabriès Nature Environt

Autres administrateurs (11)

BLANC Annick	LDA
BOUSQUET-FABRE MH	ACEN
CHIESA Monique	Riverain
DORET Guislaine	Nostà m
GOLEA Alain	Terres F
LAPEBIE Jean-Pierre	Cap au l
PLATON Thierry	La Parol
REGNIER Alexandre	LFRT
REYNAUD Jean	ADBVH
VEYRIE Gilbert	Ass. Sén

Fontvieille Arles ns Pont de Crau Arles Rognac nar Fertiles Auriol Nord 13016 le aux Citoyens Mallemort Fontvieille La Penne sur Huveaune nas Défense Environnement

CA FNE13_03 avril 2023_ Marseille



Nos vocations

Protéger, conserver, restaurer et améliorer :

- * Les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres et marins ; les espaces forestiers et les terres agricoles.
- * Les espèces animales et végétales,
- La diversité et les équilibres fondamentaux écologiques : la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sous-sols, les sites et paysages
- Le patrimoine architectural, historique et archéologique remarquable
- Le cadre et la qualité de vie.

Lutter contre:

- * Les pollutions et nuisances,
- * Prévenir les dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires,
- * Participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial, maritime, des chemins ruraux, des chemins de randonnée, et lutter contre leur aliénation,

Promouvoir la connaissance et le respect de la nature, et d'une manière générale, d'agir pour la sauvegarde de l'environnement, de la santé publique ; pour la défense d'un aménagement économe, harmonieux et équilibré du territoire, d'une mobilité durable ; dans les domaines des transports et de l'urbanisme, ainsi que la défense en justice l'ensemble de ses membres, individuels, groupements et associations.

FNE 13 accompagne les activités de ses associations en laissant à chacune la responsabilité de leurs actions, locales et départementales, sous condition que leurs actions soient compatibles avec nos vocations statutaires.



Agir « Local »

Agir « Local », FNE13 s'en donne la capacité au sein du département des Bouches-du-Rhône.

Avec 119 communes dont 53 de moins de 5 000 habitants, obtenir un maillage FNE13 complet du département des Bouches-du-Rhône par ses associations membres et groupements de membres individuels relève de la quête du Graal.

Cependant FNE13 a augmenté sensiblement en 2023 sa capacité à sa capacité à agir.

FNE13 est ainsi active via ses associations ou ses membres directs dans 44 communes.

Aix-en-Provence	Ensuès	Pennes Mirabeau	Saint-Chamas
Arles	Fontvieille	Mallemort	St-Martin Crau
Aubagne	Fuveau	Marseille	Salon de Prov
Auriol	Gardanne	Meyreuil	Sausset
Aurons	Gémenos	Peypin	Sénas
Bouc-Bel-Air	La Barben	Port de Bouc	Septèmes les Va
Cabriès	La Ciotat	Puy Ste Réparade	Simiane
Carry-le-Rouet	La Penne sur Huv	Rognac	Trets
Cassis	Lambesc	Rognonas	Velaux
Châteauneuf les-M	Lançon	Roquevaire	Venelles
Eguilles	Le Rove	Rousset	Ventabren

26 mai 2023 – Ferme Les Jardins de Paradis - Saint Canadet Association de développement de l'Agriculture de Puy Sainte Réparade Photos Richard Hardouin



2023 49 Associations font FRANCE N



(6) Pays d'Arles - 6 communes

Arles Camargue Envt et Nature

Arles Collectif des riverains Pont de Crau

Arles NACICCA

Fontvieille Les Flamants Roses du Trébon (LFRT) Fontvieille Ligue de Défense des Alpilles (LDA)

Saint Martin de Crau Agir pour la Crau

(8) PLUi 2024 Pays Salonais - 17 communes

Aurons Préservons Aurons

La Barben Bien Vivre à La Barben et ses Envir.

Lançon-Provence CIQ Val de Sibourg

Mallemort La Parole aux Citoyens

Rognac Nostà mar

Sénas Ass. Sénas Défense Environnement

Saint Chamas Collectif Cistude Velaux Alternative Velaux

(12) PLUi Pays d'Aix - 36 communes

Aix en Provence Collectif Danger Aix Avenir (CD2A)
Bouc Bel Air Bouc Bel Air Environnement (BBAE)
Cabriès Nature Environnement (CNE)

Fuveau Oasis de la Nourrice

Lambesc Est

SOS Ecureuil Provence

Puy Sainte Réparade Ass. Développement Agriculture de PSR

Meyreuil ALNP

Rousset Ass. Sauveg. Patrimoine Roussétain

Trets Respire 13

Venelles Carrefour Citoyen Venelles et Pays d'Aix

Ventabren Ventabren demain



01 juillet 2023 CA FNE13 Ferme de Paradis Saint Canadet Puy Sainte Réparade

2023

49 Associations font



(4) PLUi Pays d'Aubagne et de l'Etoile - 12 communes

Auriol Forum Citoyen
Auriol Terres Fertiles

La Penne sur Huveaune Ass. DEBV Huveaune

Peypin Ass. Protection Collines Peypinoises

(19) PLUi Marseille Provence - 18 communes

Carry-le-Rouet Groupement Côte Bleue-FNE13

Cassis UNPMCalanques

Châteauneuf Les Martigues Eco-relais

Gémenos Vivre à Gémenos Marseille 13001 Les Libres Nageurs

Marseille 13006 Société Suisse de Bienfaisance Marseille 13007 Ass. Frioul un Nouveau Regard

Marseille 13008 CIQ Callelongue

 ${\bf CIQ\ Madrague\ Montredon\ ..}$

CIQ Saména

Yachting Club de la Pointe Rouge

Marseille 13011 La Chevêche

Marseille 13012 **Coll. Anti-Nuisances Environnement**

CIQ L'Eure, les Rampals

Marseille 13013 Ass. Poumon Vert Saint-Mitre

Marseille 13016 Cap au Nord

Le Rove Planète Zéro Déchets

Septèmes Les Vallons Action Envt Septèmes et Environs
« Ass.Septèmes Réduct Nuis Autorout

18 mars 2023 AG FNE13 Venelles



2023



Groupements de membres FNE13

FNE13 a vocation à accompagner toute action d'intérêt général en lien avec la protection de l'environnement, même si ses membres FNE13 porteurs ne se sont pas constitués en associations déclarées.

C'est ainsi que FNE13 par sa notoriété, est sollicité par divers Collectifs et associations pour les accompagner dans leurs actions.

Conditionnalité de l'accompagnement FNE13

FNE 13 s'interdit expressément d'adhérer à tout parti politique ou à toute organisation confessionnelle.

A ce titre, FNE 13 s'engage à adopter une attitude de neutralité dans les positions qu'elle sera conduite à prendre.

En particulier, FNE 13 s'interdit de représenter, sous quelque forme que ce soit, des partis politiques même si leur orientation en matière d'environnement est similaire à la sienne, que ce soit dans ses rapports avec le pouvoir exécutif ou le pouvoir législatif ou dans ses rapports avec les autres associations ou le public.

Ainsi, FNE13 ne pourra pas se faire représenter par des personnes disposant d'un statut d'élu de la République.

Cela étant, FNE13 pour un projet, AGIT volontiers avec toutes celles et tous ceux qui y contribuent.

120 Membres individuels

Regroupés en associations de fait ou non, 120 membres individuels agissent au sein de FNE13 qui leur apporte écoute, conseil et accompagnement dans leurs démarches et actions de sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement.

S'ajoutant à nos associations, nos membres individuels, souvent regroupés, contribuent à mailler le département.

Carry-Le-Rouet – Groupement Côte Bleue Urbanisme et Environnement

Fuveau

Contre le projet SCEA Château d'Arc

Gardanne – Groupement La Bonde
Artificialisation d'une zone humide

Lambesc

Pour une urbanisation respectueuse de l'Environnement A évolué en association déclarée courant 2023

Roquevaire – Groupement Chemin de Barbouilet Pour un arrêt Valtram mieux placé.

Roquevaire – Collectif Clos de Dorgale Pour une protection phonique vis-à-vis du Valtram

Mer en Ville!

Promouvoir la nage en eau libre et militer pour la protection du littoral

L'association <u>https://libres-nageurs.fr/</u>, créée fin 2021, membre FNE13 depuis 2023, a déjà de belles réalisations à son actif :



Une nage découverte chaque 1er samedi ou dimanche du mois dans la baie de Marseille ... et même dans l'étang de Berre à la découverte de nouvelles zoostères





Les rencontres annuelles de la nage en eau libre, au Mucem, et un dialogue soutenu avec la ville et le port en vue d'un plus libre accès à la digue du Large

Les « 12 heures dingues » de la digue des Catalans, avec plus de 120 participant-e-s début septembre, et l'action "Sécurité en mer" avec d'autres associations dont les Nageurs du Prado (membre FNE13 également)

L'ouverture progressive à la baignade des bassins entourant la Villa Cosquer et le Mucem, avec une inauguration promise par la ville de Marseille début juin 2024.



Photovoltaique

BOUCHES-DU-RHÖNE

Photovoltaique

Sur plan d'eau à potabiliser? Prudence!

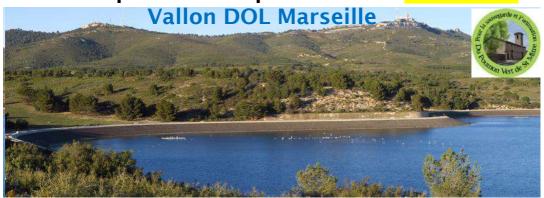


Photo association PVSM

Accélérer les projets

de production d'énergie renouvelable ne doit pas s'affranchir du principe de précaution!

La Société du Canal de Provence et EDF Renouvelables, projette d'installer une centrale photovoltaïque flottante de 12 ha sur un réservoir 3 millions de m3 d'eau ... à potabiliser.

L'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (**ANSES**) pointe l'apparition de particules sous l'effet du vieillissement.

Or les étapes actuelles de potabilisation de l'eau ne sont pas calibrées pour traiter les polluants organiques qui résulteraient de la dégradation des matériaux.

L'association PVSM a obtenu en 2023 de l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'avis qu'en phase d'exploitation : « Un suivi spécifique de la qualité de l'eau sera réalisé. Il fera l'objet d'un arrêté préfectoral qui précisera l'ensemble des mesures de surveillance à mettre en œuvre en fonction de l'ensemble des matériaux effectivement employés.

A cet effet, le pétitionnaire devra transmettre à l'ARS, préalablement à l'installation de la centrale photovoltaïque toutes les informations nécessaires pour ce faire, et le cas échéant, signaler tout changement éventuel une fois celle-ci mise en œuvre ».

Urbanisme

Artificialisation inutile des sols!

FNE13 participe aux concertations en tant que "personne publique consultée" (PPC).

Nos représentants sont présents lors des réunions publiques, déposent des contributions sur les registres numériques, rencontrent les commissaires enquêteurs lors des enquêtes publiques, interviennent en commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), organisent des réunions publiques en collaboration avec d'autres associations environnementales et collectifs citoyens.

Et pourtant, malgré les appels répétés des citoyens, des associations environnementales et des scientifiques, ces documents d'urbanisme d'un autre temps continuent à être adoptés sous la pression des maires qui apportent leur lot d'artificialisation inutile des sols, avec des conséquences néfastes pour le climat, l'environnement, la biodiversité et la santé des populations.

Les collectivités ont l'immense défi de **réorienter notre société vers plus de sobriété** en énergie, en matériaux, en ressources, en espaces et de repenser la capacité de résilience de leurs territoires.

FNE13 et ses associations contribuent, avec d'autres organismes, à alerter les élus et les techniciens de la Métropole.



Urbanisme

La loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est bafouée!

Agir en justice - S'en donner les moyens

Contre les avis du préfet et des associations, la Métropole Aix Marseille Provence persiste à prévoir de nombreuses artificialisations des sols dans ses Plans Locaux d'Urbanismes intercommunaux (PLUi).

FNE13 a émis 20 avis défavorables en CDPENAF* sur les 42 nouvelles STECAL** et identifié 90 OAP*** sur les 139 d'intentions!

- CDPENAF* : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- STECAL** : Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées
- **OAP*****: Orientations d'Aménagement et de Programmation

Par le passé, face tant de projets problématiques, FNE13 exerçait un recours global contre le PLUi – Or les nombreuses formes d'aménagements dérogatoires susceptibles d'évoluer indépendamment, tendent à fragiliser cette procédure.

Aussi FNE13 s'attache-t-elle dorénavant à accompagner au cas par cas chacune de ses associations agissant au sein de leur commune pour le respect de la règlementation dont la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Cependant passer d'un recours global en Tribunal Administratif à de multiples recours, suppose de pouvoir disposer des moyens financiers nécessaires- Moyens financiers grâce à vos dons, possiblement défiscalisables à 66% pour les particuliers et à 60% pour les entreprises.

Stop à l'artificialisation des sols ! (helloasso.com)

Si une STECAL ou une OAP vous apparait problématique, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Fne13.contact@gmail.com

14 Santé - Cadre de Vie

Gardanne - Meyreuil



Pré projet alternatif citoyen « Nouvel Ère - Nouvel Air »

Le territoire en transition Gardanne-Meyreuil a fait l'objet au fil du temps d'une densification intensive imbriguant espaces industriels et résidentiels, ce qui en termes de Santé Publique et de Cadre de Vie est rarement compatible.

C'est pourquoi, associations et riverains de la friche industrielle de la centrale électrique de Gardanne-Meyreuil refusent qu'on leur impose des industries lourdes et polluantes, localisées sur ce site par avidité pour des subventions plantureuses initiées par le plan charbon.



Photo Claude CALVET

Une forte mobilisation accompagnée par FNE13 a permis de faire avorter un premier projet classé SEVESO, imposé sans étude de danger et sans étude d'impact environnemental.

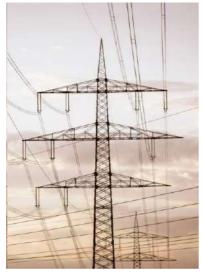
Devançant une prochaine bordée de projets inopportuns, et soucieux de l'évolution économique et environnementale du site, l'ALNP a contribué à un pré-projet alternatif citoyen « Nouvel *Ère - Nouvel Air »* étudié et porté, par des CIQ et des associations.

Ouvrage reconnu par le sous-préfet et des personnalités économiques locales, aboutit à une procédure pour mandater l'étude et le financement de ce projet par un cabinet d'urbanisme.



Massacre à la Très Haute Tension

Sur 65 km séparant Jonquières Saint-Vincent (30) à Fos-sur-Mer (13), le projet de ligne aérienne **400 000 Volts** sera destructeur à jamais.



180 pylônes d'une hauteur analogue à 15, 20 étages.

Destructions:

- de Biodiversité
- de terres agricoles

Atteintes:

- à la santé des riverains
- aux paysages
- aux sites patrimoniaux
- au cadre de vie
- aux activités de tourisme

En danger, les espaces naturels pourtant protégées :

- ❖ la Réserve de biosphère de Camargue,
- ❖ 2 sites zones humides d'importance internationale,
- ❖ 21 sites Natura 2000,
- ❖ 2 parcs naturels régionaux (Camargue et aux portes des Alpilles),
- ❖ 3 réserves nationales (Crau, Vigueirat et Camargue),
- ❖ 4 réserves régionales (Ilon, Poitevine, Pourra, Tour du Valat).

Nous refusons ce projet en l'état et aux conséquences désastreuses.













Patrimoine historique

Château de La Barben

16

Protéger, conserver, restaurer et améliorer le patrimoine architectural remarquable, tel est aussi la vocation FNE13.



Le nouveau propriétaire sous la raison sociale « Rocher Mistral » marchandise le monument historique en multipliant les infractions :

- Bâtiments modulaires (billetterie, sanitaires...) installés malgré le rejet des demandes de permis
- Rampe ouverte dans le mur d'enceinte malgré le refus du Préfet et de l'Architecte des Bâtiments de France
- Confortement non conforme de la rampe d'accès au Château
- Réfection non conforme du mur d'enceinte du potager
- Installation non conforme de deux transformateurs
- Transformation non conforme des écuries en restaurant

Sans compter la colonie de 600 murins à oreilles échancrées de 2020, a chuté à 460 en 2021 et dont il est bien difficile de savoir combien de ces chiroptères subsistent encore aujourd'hui.







BIODIVERSITE

VACCARES

Empoisonné!

- Herbicides.
- Pesticides.
- Engrais chimiques

Salinisé!

- polluées Eaux non utilisables
- **Evaporation**
- Endiguage excessif



2023 Peu profond, le Vaccarès pourrait se traverser à pied – Photo Richard Hardouin

Pour un retour à la vie. Mettre fin à son intoxication

Préventif

Curatif

bassin versant du Dépolluer par les plantes Vaccarès, Agriculture Bio - Phytoremédiation exclusivement pour usage de son eau en gravitaire.

(Dégradation-Extraction, ...)

Réduire sa teneur en sel

Moins de pluies et échange lagunaire restreint font que sa salinité dépasse celle de la mer(35g/l). Or au-delà de 60g/l, la plupart des herbiers et des poissons disparaissent.

- -Apports par gravité d'eaux douces saines.
- -Rétablir les connexions avec la mer.
- -Dérivation partielle du canal hydroélectrique Saint-Chamas plutôt que déversement en Golfe de Fos.

¹⁸ Nuisances Air-Bruit?

Soyez acteur de la préservation de votre santé.

SIGNALEZ!



Application Atmosud, élaborée dans le but d'offrir à chacun la possibilité de d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air qu'il respire - 15 000 litres / jour.

SignalAir - Applications sur Google Play https://www.signalair.eu/fr/

- 1. Je me connecte à SignalAir
- 2. Je renseigne ma localisation
- 3. Je caractérise la nuisance





4. Je crée mon compte personnel pour consulter l'historique de mes déclarations



Photo AESE

Les nuisances que vous signalez sont enregistrées et transférées aux acteurs compétents afin qu'ils engagent des actions à court ou moyen terme.





Nuisances Air

Signaler une nuisance, c'est déjà agir!

Le Groupement Saint Chamas FNE13 (GSC-FNE13)

constitué en raison du criminel incendie du 26 décembre 2021 de l'entreprise Recyclage Concept 13, incendie actif durant 7 semaines, a au nombre de ses actions, invité les victimes à en signaler le ressenti et les effets sur leur santé. 369 signalements dûment motivés pour janvier 2022!



Photo: Anonyme GSC-FNE13

Incendie du centre de recyclage

Brûlé

Source industrielle potentielle

de la nuisance (déclaratif) Apparentement de l'odeur

Le GSC-FNE13 a en avant-première, ainsi démontré l'intérêt de la nouvelle application Atmosud, Signal Air



FNE13, via ses administrateurs, consacre bénévolement 5 000 heures par an à débattre, à concerter et à agir pour la protection de l'Environnement,

Commissions Départementales

d'Aménagement Foncier, de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)

- de la Nature, des Paysages et des Sites -(CDNPS)
- d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)
- de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- sur les Risques Naturels Majeurs (CDRNM)
- Commission de Conciliation (Médiation Urbanisme)
- Comité Départemental Loup
- Pôle de prévention des risques naturels et technologiques
- Chargée d'établir la Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

Aires protégées

- Comité Départemental des Aires Protégées
- Parc National des Calanques

Conseil Economique Social et Culturel Présidence



Parc Naturel Régional de Camargue

Conseil Consultatif

- Marais de la Tête Noire

Comité de Pilotage



Instances à échelle Métropolitaine Commissions Consultatives

- de l'environnement de l'aérodrome d'Aix-Les Milles
- de l'environnement de l'aérodrome Avignon-Provence
- de l'environnement de l'aéroport Marseille Provence
- des Services Publics Locaux Aix Marseille Provence

Conseils de Développement

- Métropole Aix Marseille Provence
- Grand Port Maritime de Marseille (de Marseille à Fos)

Instances locales

Commission d'Information

- Installation nucléaire de Cadarache
- Installation base nucléaire d'Istres
 Commissions de Suivi des Carrières
- 9 sites

Commissions de Suivi de Site

11 sites

Commission de Suivi et de Surveillance ISDND 13 (Installation de Stockage des Déchets non Dangereux)

- 6 sites

Plan de Prévention des Risques Technologiques Fos

Et aussi ...

Protection de l'Air

- Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air En sont membres : AtmoSud CAN Environnement - Membre du Bureau Cabriès Nature Environnement - Administrateur FNE13 & Cap au Nord

Protection de la forêt Commission Extra-Municipale Forêt



QUAND CONCERTER EST IMPOSSIBLE

Nos actions juridiques 2023



Juridiction administrative

- Recours en excès de pouvoir
 - Lançon de Provence
 Annulation partielle du Plan Local d'Urbanisme : habitat et entrepôt logistique en plaine de Crau

Recours hiérarchique

Fuveau

Obtention d'une demande d'inventaire « Espèces protégées » suite au refus tacite du Préfet d'obliger la SCEA Château l'Arc à déposer une demande de dérogation.

Recours en intervention

Carry-le-Rouet

Classement en zone non constructible d'un secteur à fort aléa de feux de forêt (suite refus tacite Métropole, en accompagnement d'un groupement de citoyens membres FNE13)



QUAND CONCERTER EST IMPOSSIBLE 23

Nos actions juridiques 2023

Juridiction judiciaire

Plainte avec constitution de partie civile

- Arles
 - Pollution au bentazone par riziculture en Camargue.
- Cabannes
 - Pollution au plomb de la Durance
- o La Barben

Atteintes à l'habitat d'espèces protégées, aux espaces naturels et agricoles, au patrimoine, travaux illégaux en zone à fort risque risques de feux.



Photo Richard Hardouin

Marseille 13002

Pollution par déversement de gazole dans le bassin du MUCEM

Marseille 13015

Pollutions de l'eau et de l'air par usage de scrubber boucle ouverte et de carburant non conforme - Cap Janet

Martigues

Pollutions de l'eau et de l'air par usage de scrubber boucle ouverte et de carburant non conforme - Chenal de Caronte

Constitution de partie civile

Châteauneuf -les-Martigues

Atteinte à un milieu naturel sensible par dépôt non autorisé de déchets de chantier sur un terrain classé agricole.

Marseille

Pêche récidiviste au chalut en zone interdite (Parc National des Calanques)

o Port Saint Louis du Rhône

Pêche au chalut en zone interdite (Phare de Faraman)

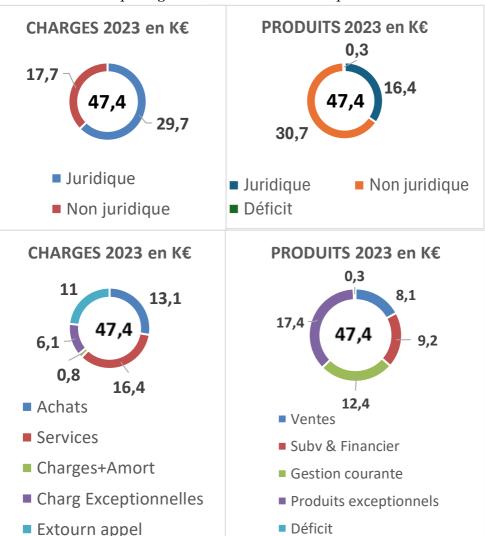
Gestion - Finances



Des finances au service de l'Action! Des bénévoles compétents!

De l'ordre de la moitié de chiffre d'affaires relève de notre activité juridique ; levier ultime répondant aux attentes de nos membres.

Pas sans risques ; aussi 3 membres du Bureau Exécutif hebdomadaire s'y consacrent sous pilotage Gestion-Finances assuré par le Président.



Des finances au service de l'Action! Des administrateurs mobiles!

En 2023, nous réalisons un résultat quasi à l'équilibre pour un chiffre d'affaires de 47 k€. (Excédent de 323 €)

A noter que le coût de l'accroissement de nos déplacements de représentations et notamment ceux supérieurs à 100 km (Parc Naturel Régional de Camargue, Cadarache, ...) a pu être compensé grâce à une subvention de fonctionnement de 7 k€ du Conseil Départemental.



Au 31 décembre 2023, nos disponibilités s'élèvent à 96 K€ dont un placement de précaution de 77 K€ pour risques contentieux.





06 avril 2023 - Assemblage en Open Source de Nébulair









Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône

Siège social : Cité des Associations, 93, La Canebière - boîte à lettres 340 - 13001 MARSEILLE

contact@fne13.fr

Photos non référencées et rédacteur en chef : Richard HARDOUIN https://www.fne13.fr/